





















faire cesser l'ignorance de l'Europe sur des contrées qui en sont si voisines, et cependant aussi inconnues que si elles en étaient séparées par de vastes mers ou d'immenses espaces. Il importait donc qu'il pût tout voir et tout entendre; il fallait pénétrer dans l'intérieur des divers États, et il lui était impossible de le faire avec sûreté sans parler la langue arabe, aussi commune à tous les peuples de l'Orient qu'elle est inconnue parmi nous. Pour surmonter ce nouvel obstacle, le jeune voyageur eut le courage d'aller s'enfermer huit mois chez les Druzes, dans un couvent arabe situé au milieu des montagnes du Liban.

Là, il se livra à l'étude avec son ardeur ordinaire. Il eut d'autant plus de difficultés à vaincre, qu'il était privé du secours des grammairistes et des dictionnaires; il lui fallait, pour ainsi dire, être son propre maître et se créer une méthode; il sentit la nécessité et conçut le projet de faciliter un jour aux Européens l'étude des langues orientales.

Il employait ses moments de loisir à converser avec les moines, à s'informer des mœurs des Arabes, des variations du climat et des diverses formes de gouvernement sous lesquelles gemissent les malheureux habitants de ces contrées dévastées. Là, comme en Europe, il ne vit que despotisme, que dilapidation des deniers du peuple; la, comme en Europe, il vit un petit nombre d'êtres privilégiés s'armer insolemment le fruit des sueurs du plus grand nombre, et comptant sur les armes de leurs soldats, n'opposer aux clameurs du peuple que la violence et l'abus de leur force. Ces tristes observations augmentaient sa mélancolie habituelle; trop profond pour ne pas soulever le voile de l'avenir, il ne prévoyait que trop les malheurs qui devaient accabler une patrie qui lui était si chère, et dont il ne s'était éloigné que pour bien mériter d'elle.

Ce ne fut qu'après qu'il put converser en arabe avec facilité, qu'il prit réellement son essor: il fit ses adieux aux moines qui l'avaient accueilli, et après s'être muni de lettres de recommandation pour différents chefs de tribus, il commença son voyage.

Il prit un guide qui le conduisit dans le désert auprès d'un chef auquel il était particulièrement adressé. Aussitôt qu'il fut arrivé près de lui, Volney présenta une paire de pistolets à son fils, qui accepta ce présent avec reconnaissance. Des que le chef eut lu la lettre que Volney lui avait remise, il lui serra les mains en lui disant: « Sois le bien venu; tu peux rester avec nous le temps qu'il te plaira. Renvoie ton guide, nous t'en servirons. Regarde cette tente comme la tienne, mon fils comme ton frère, et tout ce qui est ici comme étant à ton usage. » Volney n'hésita pas à se fier à l'homme qui s'exprimait avec tant de franchise: il eut tout lieu de voir combien les Arabes étaient fidèles à observer religieusement les lois de l'hospitalité, et combien ces hommes que nous nommons des barbares nous sont supérieurs à cet égard. Il resta six semaines au milieu de cette famille errante, partageant leurs exercices et se conformant en tout à leur manière de vivre.

Un jour le chef lui demanda si sa nation était loin du désert; et lorsque Volney eut échié de lui donner une idée de la distance: « Mais pourquoi es-tu venu ici? lui dit-il. — Pour voir la terre et admirer les œuvres de Dieu. — Ton pays est-il beau? — Très-beau. — Mais y a-t-il de l'eau dans ton pays? — Abondamment; tu en rencontrerais plusieurs fois dans une journée. — Il y a tant d'eau, et TU LE QUITTES! »

Lorsque ensuite Volney leur parlait de la France, ils l'interrompaient souvent pour témoigner leur surprise de ce qu'il avait quitté un pays où il trouvait tout en abondance, pour venir visiter une contrée aride et brûlante. Notre voyageur eût désiré passer quelques mois parmi ces bons Arabes; mais il lui était impossible de se contenter comme eux de trois ou quatre dattes et d'une poignée de riz par jour: il avait tellement à souffrir de la faim et de la soif, qu'il se sentait souvent défaillir. Il prit congé de ses hôtes, et recut à son départ des marques de leur amitié. Le père et le fils le reconduisirent à une grande distance, et ne le quittèrent qu'après l'avoir prié plusieurs fois de venir les revoir.

Allant de ville en ville, de tribu en tribu, demandant franchement une hospitalité qu'on ne lui refusait jamais, Volney parcourut toute l'Égypte et la Syrie. Il salua ces pyramides colossales, ces majestueuses ruines de Palmyre disséminées

comme autant de rochers dans ces mers de sables, et comme les seules traces des nations puissantes qui peuplaient jadis ces plaines immenses, aujourd'hui si arides.

Observateur impartial et sage, il ne portait jamais de jugements d'après les opinions d'autrui: il voulait voir par lui-même; et il voyait toujours juste, parce que, sans passions et sans préjugés, il ne désirait et ne cherchait que la vérité.

Il employa trois années à faire ce grand voyage, ce qui paraît un prodige lorsqu'on vient à songer à la modique somme qu'il avait pour l'entreprendre. Il ne l'y dépensa pas tout entière, car à son retour il possédait encore vingt-cinq louis. Quelle sagesse ne lui a-t-il pas fallu pour vivre et voyager trois années entières dans un pays ravagé, ou tout se paye au poids de l'or! Mais c'est que Volney fréquentait peu la société des villes; il était presque continuellement en voyage, et il voyageait avec la simplicité d'un philosophe et l'austérité d'un Arabe. Toujours à la recherche de la vérité, il avait renoncé à la trouver parmi les hommes; il suivait avec avidité les races des temps anciens pour découvrir le sort des générations présentes. Occupé de hautes pensées, il aimait à errer au milieu des ruines, il semblait se complaire au milieu des tombeaux. Là il s'abandonnait à des rêveries profondes. Assis sur les monuments presque en poussière des grandeurs passées, il méditait sur la fragilité des grandeurs présentes; il s'accoutumait à suivre les progrès de la destruction générale, à mesurer d'un œil tranquille cet horrible abîme où vont s'engouffrer les empires et les générations, où vont s'évanouir les chimères des hommes. C'est là qu'il apprit à mépriser ce qu'il appelait les *misères humaines*, qu'il puisa ces vérités sublimes qui brillent dans ses nombreux écrits, et cette rigidité de principes qui dirigea toujours ses actions.

Après un voyage de trois années, il revint en Europe, et signala son retour par la publication de son *Voyage en Égypte et en Syrie*. Jamais livre n'obtint un succès plus rapide, plus brillant et moins contesté. Il valut à son jeune auteur l'estime des gens instruits, l'admiration de ses concitoyens et une célébrité européenne: il en recut des marques flatteuses.

Le baron de Grimm ayant présenté un exemplaire du *Voyage en Égypte* à Catherine II, eut l'obligeante attention de le faire au nom de Volney. L'impératrice fit offrir à l'auteur une très-belle médaille d'or; mais lorsque, quelques années après, Catherine eut pris parti contre la France, Volney se hâta d'écrire à Grimm la lettre suivante, en lui renvoyant la médaille:

Paris, 4 décembre 1791.

« MONSIEUR,

« La protection déclarée que S. M. l'impératrice des Russes accorde à des Français révoltés, les secours pécuniaires dont elle favorise les ennemis de ma patrie, ne me permettent plus de garder en mes mains le monument de générosité qu'elle y a déposé. Vous sentez que je parle de la médaille d'or qu'au mois de janvier 1788 vous m'adressâtes de la part de sa majesté. Tant que j'ai pu voir dans ce don un témoignage d'estime et d'approbation des principes politiques que j'ai manifestés, je lui ai porté le respect qu'on doit à un noble emploi de la puissance; mais aujourd'hui que je partage cet or avec des hommes pervers et dénaturés, de quel œil pourrai-je l'enviesager? Comment souffrirai-je que mon nom se trouve inscrit sur le même registre que ceux des déprédiateurs de la France? Sans doute l'impératrice est trompée, sans doute la souveraine qui nous a donné l'exemple de consulter les philosophes pour dresser un code de lois, qui a reconnu pour base de ces lois l'égalité et la liberté, qui a affranchi ses propres serfs, et qui ne pouvant briser les liens de ceux de ses boyards, les a du moins relâchés; sans doute Catherine II n'a point entendu épouser la querelle des champions iniques et absurdes de la barbarie superstitieuse et tyrannique des siècles passés; sans doute, enfin, sa religion séduite n'a besoin que d'un rayon pour s'éclaircir; mais en attendant, un grand scandale de contradiction existe, et les esprits droits et justes ne peuvent consentir à le partager: veuillez donc, monsieur, rendre à l'impératrice un bienfait dont je ne puis plus m'honorer; veuillez lui dire que si je l'obtiens de son estime, je le lui rends pour la conserver; que les nouvelles lois de mon pays, qu'elle persécute, ne me permettent d'être ni ingrat ni lâche.

et qu'après tant de vœux pour une gloire utile à l'humanité, il m'est douloureux de n'avoir que des illusions à regretter.

« C. F. VOLNEY. »

Les succès brillant qu'obtint le *Voyage en Égypte et en Syrie* ne fut pas de ces succès éphémères qui ne sont dus qu'aux circonstances ou à la faveur du moment. Parmi les nombreux témoignages qui vinrent attester l'exactitude des récits et la justesse des observations, le plus remarquable sans doute est celui que rendit le général Berthier dans la *Relation de la campagne d'Égypte* : « Les aperçus politiques sur les ressources de l'Égypte, dit-il, la description de ses monuments, l'histoire des mœurs et des usages des diverses nations qui l'habitent, ont été traités par le citoyen Volney avec une vérité et une profondeur qui n'ont rien laissé à ajouter aux observateurs qui sont venus après lui. Son ouvrage était le guide des Français en Égypte; c'est le seul qui ne les ait jamais trompés. » Quelques mois après la publication de son Voyage, Volney fut nommé pour remplir les fonctions difficiles et importantes de directeur général de l'agriculture et du commerce en Corse; il se disposait à se rendre dans cette île, lorsqu'un événement inattendu vint y mettre obstacle.

La France, fatiguée d'un joug imposé par de mauvaises institutions, venait de le briser. Le cri de liberté avait fait tressaillir tous les cœurs français, et fait trembler tous les trônes. De toutes parts les lumières se réunissaient en un seul faisceau pour dissiper les ténèbres de l'ignorance. Le peuple venait de nommer ses mandataires, et Volney fut appelé à siéger parmi les législateurs de la patrie.

Sur une observation que fit Goupil de Préfeln, il s'empressa de donner sa démission de la place qu'il tenait du gouvernement, ne regardant pas, disait-il, un emploi salarié comme compatible avec l'indépendante dignité de mandataire du peuple.

Il prit part à toutes les délibérations importantes, et fidele à son mandat, il se montra toujours un des plus fermes soutiens des libertés publiques.

Malouet ayant proposé de se réunir en comité secret, afin de ne point discuter devant des étrangers : « Des étrangers ! s'écria Volney, en est-il parmi nous ? L'honneur que vous avez reçu d'eux lorsqu'ils vous ont nommés députés, vous a fait-il oublier qu'ils sont vos frères et vos concitoyens ? N'ont-ils pas le plus grand intérêt à avoir les yeux fixés sur vous ? Oubliez-vous que vous n'êtes que leurs représentants, et leurs fondeurs de pouvoirs ? et prétendez-vous vous soustraire à leurs regards lorsque vous leur devez compte de toutes vos démarches et de toutes vos pensées ?.... Ah ! plutôt, que la présence de nos concitoyens nous inspire, nous anime ! elle n'ajoutera rien au courage de l'homme qui aime sa patrie et qui veut la servir, mais elle fera rougir le perfide et le lâche que le séjour de la cour ou la pusillanimité aurait déjà pu corrompre. »

Il fut un des premiers à provoquer l'organisation des gardes nationales, celles des communes et des départements, et fut nommé secrétaire dès la première année.

Il prit part aux nombreux débats qui s'élevèrent lorsqu'on agita la proposition d'accorder au roi l'exercice du droit de paix et de guerre<sup>1</sup>.

« Les nations, dit-il, ne sont pas créées pour la gloire des rois, et vous n'avez vu dans les trophées que de sanglants fardeaux pour les peuples.... »

« Jusqu'à ce jour l'Europe a présenté un spectacle affligeant de grandeur apparente et de misère réelle : on n'y comptait que des maisons de princes et des intérêts de familles ; les nations n'y avaient qu'une existence accessoire et précaire. On possédait un empire comme des troupeaux ; pour les menus plaisirs d'une fête, on ruinait une contrée ; pour les pactes de quelques individus, on privait un pays de ses avantages naturels. La paix du monde dépendait d'une pleurésie, d'une chute de cheval ; l'Inde et l'Amérique étaient plongées dans les calamités de la guerre pour la mort d'un enfant, et les rois se disputant son héritage, vidaient leur querelle par le duel des nations. »

Il finit par proposer un décret remarquable qui se terminait par ces mots :

« La nation française s'interdit dès ce moment d'entreprendre aucune guerre tendante à accroître son territoire. »

Cette proposition fait honneur au patriotisme éclairé de Volney, et l'Assemblée se hâta d'en consacrer le principe dans la loi qui intervint. Ce fut cette même année que, sur la proposition de Mirabeau, on s'occupa de la vente des domaines nationaux ; Volney publia dans le *Moniteur* quelques réflexions où il pose ces principes :

« La puissance d'un Etat est en raison de sa population ; la population est en raison de l'abondance ; l'abondance est en raison de l'activité de la culture, et celle-ci en raison de l'intérêt personnel et direct, c'est-à-dire, de l'esprit de propriété : d'où il suit que plus le cultivateur se rapproche de l'état passif de mercenaire, moins il a d'industrie et d'activité ; au contraire, plus il est près de la condition de propriétaire libre et plénier, plus il développe les forces et les produits de la terre et la richesse générale de l'Etat. »

En suivant ce raisonnement si juste et si péremptoire, on arrive naturellement à cette conséquence, qu'un Etat est d'autant plus puissant qu'il compte un plus grand nombre de propriétaires, c'est-à-dire, une plus grande division de propriétés.

Jamais aucune assemblée législative n'avait offert une plus belle réunion d'orateurs célèbres. Dans les discussions importantes, ils se pressaient en foule à la tribune ; tous brûlaient du désir de soutenir la cause de la liberté, mais de cette liberté sage et limitée, premier droit des peuples.

Tout le monde connaît ce mouvement oratoire de Mirabeau dans une discussion relative au clergé : *Je vois d'ici la fenêtre d'où la main sacrilège d'un de nos rois*, etc..... mais peu de personnes savent à qui ce mouvement oratoire fut emprunté. Vingt députés assignaient les degrés de la tribune nationale. « Vous aussi ! dit Mirabeau à Volney, qui tenait un discours à la main. — Je ne vous retarderai pas longtemps. — Montrez-moi ce que vous avez à dire.... Cela est beau, superbe.... mais ce n'est pas avec une voix faible, une physionomie calme, qu'on tire parti de ces choses-là ; donnez-les moi. » Mirabeau fondit dans son discours le passage relatif à Charles IX, et en tira un des plus grands effets qu'ait jamais produits l'éloquence.

C'était peu pour le représentant du peuple de se dévouer tout entier aux intérêts de son pays, il sacrifiait encore ses veilles à l'instruction de ses concitoyens.

Amant passionné de la liberté, ennemi déclaré de tout pouvoir absolu, Volney reconnut qu'il n'y avait que la raison qui pût terrasser le despotisme militaire et religieux. Dans le cours de ses longs voyages, il avait toujours vu la tyrannie croître en raison directe de l'ignorance. Il avait parcouru ces brûlantes contrées, asile des premiers chrétiens, et maintenant patrie des enfants de Mahomet. Il avait suivi avec terreur les traces profondes des maux enfantés par un fanatisme aveugle ; il avait vu les peuples d'autant plus ignorants qu'ils étaient plus religieux, d'autant plus esclaves et victimes de préjugés absurdes qu'ils étaient plus attachés à la folle mensongère de leurs dieux. Il avait vu les hommes plus ou moins plongés dans d'épaisses ténèbres ; il conçut le hardi projet de les éclairer du flambeau de la saine philosophie. C'était s'imposer la tâche de saper jusque dans sa base le monstrueux édifice des préjugés et des superstitions ; il fallait pulvériser les traditions absurdes, les prophéties mensongères, réfuter toutes les saintes fables, et parler enfin aux hommes le langage de la raison. Il médita longtemps ce sujet important, et publia<sup>2</sup> le fruit de ses réflexions sous le titre de *Ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*.

Dans ce bel ouvrage<sup>3</sup>, « il nous ramène à l'état primitif de l'homme, à sa condition nécessaire dans l'ordre général de l'univers ; il recherche l'origine des sociétés civiles et les causes de leurs formations, remonte jusqu'aux principes de l'élevation des peuples et de leur abaissement, développe les obstacles qui peuvent s'opposer à l'amélioration de

<sup>1</sup> *Moniteur* du 28 mai 1789.

<sup>2</sup> *Moniteur* du 20 mai 1790.

<sup>3</sup> En 1791.

<sup>4</sup> Pastoret, Discours de réception à l'Académie.













CONSIDERATIONS

120. Comment les propriétés des terres sont-elles réparties ?  
 121. Y a-t-il beaucoup de gens de loi ?  
 122. Les parties plaident-elles en persécution ?  
 123. Quel est l'ordre des successions et des héritages ?  
 124. Y a-t-il des droits d'aînesse, des substitutions, des testaments ?  
 125. Les enfants partagent-ils par égale part, ou quel bien ; qu'en résulte-t-il pour les biens de campagne ?  
 126. Y a-t-il des biens de mainmorte, des legs, des fondations ?  
 127. Quelle est l'autorité des parents sur leurs enfants, des époux sur leurs femmes ?  
 128. Les femmes ont-elles beaucoup de luxe en leur costume ?  
 129. Quelle est l'éducation des enfants, quels livres on leur enseigne-t-on ?  
 130. Y a-t-il des imprimeries, des papiers, des bibliothèques ?  
 131. Les citoyens de russe ont-ils pour des conversations et des lectures ?  
 132. Y a-t-il une grande circulation de personnes et de choses dans le pays ?  
 133. Y a-t-il des établissements de poste aux chevaux et aux lettres ?  
 134. Quels sont, en un mot, les établissements qui s'appellent quel genre, particuliers au pays, qui, par leur utilité, soient dignes de l'observation ?

120. Comment les propriétés des terres sont-elles réparties ?  
 121. Y a-t-il beaucoup de gens de loi ?  
 122. Les parties plaident-elles en persécution ?  
 123. Quel est l'ordre des successions et des héritages ?  
 124. Y a-t-il des droits d'aînesse, des substitutions, des testaments ?  
 125. Les enfants partagent-ils par égale part, ou quel bien ; qu'en résulte-t-il pour les biens de campagne ?  
 126. Y a-t-il des biens de mainmorte, des legs, des fondations ?  
 127. Quelle est l'autorité des parents sur leurs enfants, des époux sur leurs femmes ?  
 128. Les femmes ont-elles beaucoup de luxe en leur costume ?  
 129. Quelle est l'éducation des enfants, quels livres on leur enseigne-t-on ?  
 130. Y a-t-il des imprimeries, des papiers, des bibliothèques ?  
 131. Les citoyens de russe ont-ils pour des conversations et des lectures ?  
 132. Y a-t-il une grande circulation de personnes et de choses dans le pays ?  
 133. Y a-t-il des établissements de poste aux chevaux et aux lettres ?  
 134. Quels sont, en un mot, les établissements qui s'appellent quel genre, particuliers au pays, qui, par leur utilité, soient dignes de l'observation ?

CONSIDERATIONS

SUR

LA GUERRE DES TURKS

EN 1788.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

(1807.)

Lorsque l'écrit suivant fut publié, la France se trouvait dans des circonstances délicates. Au dehors, l'invasion de la Hollande par la Prusse venait de blesser son honneur et son pouvoir. L'Angleterre, par cet accroissement d'influence, faisait pencher en sa faveur la balance maritime de l'Europe. La Russie et l'Autriche, par leur ligue contre l'empire turk, changeaient l'ancien équilibre continental ; tandis qu'au dedans, l'épuisement des finances, les symptômes d'une révolution, l'indécision entre deux alliés, tenant le gouvernement en échec, paralysaient tout mouvement de guerre sans dissiper les dangers de la paix.

Dans cet état compliqué et nouveau, l'auteur, par une conséquence directe de ses opinions sur les Turks, pensa que la prudence ne permettait plus à la France de partager le sort d'un ancien allié, de tout temps équivoque, antipathique, et conduit désormais par le destin de sa folle à une ruine inévitable : il crut que le moment était venu, en anticipant de quelques années le cours des choses, de lui substituer un allié nouveau qui, avec plus de sympathie et d'activité, remplit les mêmes objets politiques ; et la Russie lui parut d'autant mieux destinée à ce rôle, qu'alors son gouvernement montrait de la philosophie ; que par une nécessité géographique, Constantinople tombée en ses mains, de pouvait rester vassale de Saint-Petersbourg ; et qu'un nouvel empire russo-grec, prenant un esprit local, devenait le rival même le rival de tous les Etats qui venant de se réunir dans le Danube dont le Bosphore n'est que le bras.











de donner aux esclaves, les vizirs de vendre à l'encan, les gonnes, ornemens, et les places; les pachas de piller les sujets, et d'appauvrir les provinces; le divan de suivre ses maximes d'orgueil et d'intolérance; le peuple et les troupes de se livrer à leur fanatisme, et de demander la guerre; les généraux de la faire sans intelligence, et de perdre des batailles, jusqu'à ce que par une dernière secousse, cet édifice incertain de puissances, privé de ses appuis et perdant son équilibre, s'écroule tout à coup en débris, et ajoute l'exemple d'une grande ruine à tous ceux qu'a déjà vus la terre.

Tel a été en effet et tel sera sans doute le sort de tous les empires, non par la nécessité occulte de ce fatalisme qu'allèguent les orateurs et les poètes, mais par la constitution du cœur de l'homme et le cours naturel de ses penchans : interrogez l'histoire de tous les peuples qui ont fondé de grandes puissances; suivez la marche de leur élévation, de leurs progrès et de leur chute, et vous verrez que dans leurs succès et leur fortune tous parcourent les mêmes phases, et sont régis par les mêmes mobiles que les individus des sociétés. Ainsi que des particuliers, parvenus, ces peuples d'abord obscurs et pauvres s'agitent dans leur détresse, s'exaltent par leurs privations, s'encouragent par leurs succès, s'instruisent par leurs fautes, et arrivent enfin, par adresse ou par violence, au faite des grandeurs et de la fortune. Mais ont-ils atteint les jouissances où aspirent tous les hommes, bientôt la satiété remplace les desirs; bientôt, faute d'alimens, leur activité cesse, leurs chefs se dégoûtent des affaires qui les fatiguent, ils s'annuient des soins qui ont élevé leur fortune, ils les abandonnent à des mains mercenaires, qui n'ayant point d'intérêt direct, malversent et dissipent, jusqu'à ce que les mêmes circonstances qui les ont enrichis suscitent de nouveaux parvenus qui les supplantent à leur tour. Tel est le cours naturel des choses : être privé et désirer, se tourmenter pour obtenir, se rassasier et languir, voilà le cercle autour duquel sans cesse monte et descend l'inquiétude humaine; nous avons vu que les Turks en ont parcouru la plus grande partie : voyez à quel point se trouvent placés leurs adversaires les Russes.

Il n'y a pas encore un siècle révolu que le nom des Russes était presque ignoré parmi nous. L'on savait, par les récits vagues de quelques voyageurs, qu'au-delà des limites de la Pologne, dans les forêts et les glaces du nord, existait un vaste empire dont le siège était à Moscou. Mais ce que l'on apprenait de son climat odieux, de son régime despotique, de ses peuples barbares, ne donnait pas de hautes idées de sa puissance; et l'Europe, fière de la politesse de ses cours et de la civilisation de ses peuples, dédaignant de compter les tsars au rang de ses rois, rejetait les Moscovites parmi les autres barbares de l'Asie.

Cependant le cours insensible et graduel des événemens préparait un nouvel ordre de choses. Dix-sept long-temps, comme la France, en plusieurs États déchirés long-temps par des guerres étrangères ou civiles; la Russie, entièrement rassemblée sous une même puissance, n'avait plus qu'un même intérêt; et ses forces, dirigées par une seule volonté, commençaient à devenir imposantes : l'art de les employer manquait encore, mais l'on en soupçonnait l'exis-

teuce. Des guerres avec la Pologne, et la Suède avaient fait sentir la supériorité des arts de l'Occident; et depuis deux règnes, on tentait de les introduire dans l'empire. Les tsars Michel et Alexis avaient appelé à leur cour des artistes et des militaires d'Allemagne, de Hollande, d'Italie; et déjà l'on voyait à Moscou des fondeurs de canons, des fabricans de poudre, des ingénieurs, des officiers, des bijoutiers, et des imprimeurs d'Europe.

A cette époque, si l'on eût tenté de former des conjectures sur la vie future de cet empire, l'on eût dit que par son éloignement de l'Europe, il aurait peu d'influence sur notre système; que par la position de sa capitale au sein des terres, son cabinet n'entreprendrait pas des relations bien vives avec les nôtres; que par la difficulté de ses mers il ne formerait jamais une puissance maritime; que par l'état civil de la nation et le partage des honneurs en serfs et en maîtres, il n'aurait jamais d'énergie; que par la concentration des richesses en un petit nombre de mains, toute l'activité se porterait vers les arts frivoles; qu'en un mot cet empire, par la nature de son gouvernement et les mœurs de son peuple, serait purement un empire asiatique, dont l'existence imiterait celle de l'Indoustan, et de la Turquie. L'événement a trompé ces conjectures; mais pour mettre l'art en défaut, il a fallu le concours des faits les plus extraordinaires; il a fallu que le hasard portât sur le trône un prince qui n'y était pas destiné; il a fallu que le hasard conduisit près de lui un homme obscur qui lui donna la passion des mœurs et des arts de l'Europe; il a fallu que ce prince, malgré les vices de son éducation et le poison du pouvoir arbitraire, conservât la plus grande énergie de caractère; en un mot, il a fallu l'existence et le règne de Pierre I<sup>er</sup>; et l'on conviendra que si les probabilités ne sont jamais trompées que par de semblables événemens, elles ne se trouveront pas souvent en défaut.

Quand on se rend compte de ce qui s'est passé depuis quatre-vingts ans en Russie, l'on s'aperçoit que le règne du tsar Pierre I<sup>er</sup> a réellement été pour cet empire l'époque d'une existence nouvelle, et qu'il a commencé pour lui une période qui marche en sens inverse de l'empire turc, c'est-à-dire que pendant que la puissance et les forces de l'un vont décroissant, les forces et la puissance de l'autre vont croissant chaque jour. L'on en peut suivre les progrès dans toutes les parties de leur constitution. Au commencement du siècle, les Russes n'avaient point d'état militaire; dès 1709, ils battaient les Suédois à Poltava; et en 1756, dans la guerre de Prusse, ils acquiesçaient jusque par leurs défaites la réputation des seconds troufies de l'Europe. Dans le même intervalle, la milice des Turks s'abaïssait, et le sultan Mahmoud écartait les janissaires, qu'il craignait, on les dispersait dans tout l'empire, et en faisant noyer leur élite. Au commencement du siècle, les Russes n'avaient point toute marine que des chaloupes sur leurs lacs; maintenant ils ont des vaisseaux de tout rang sur toutes leurs mers; les Turcs, restés au même point qu'il y a cent ans, savent encore à peine se servir de la boussole. Depuis le commencement du siècle, le gouvernement russe a beaucoup travaillé à améliorer son régime intérieur; il a accru ses revenus, sa population, son commerce. Pendant le même espace, les Turks ont





l'on impose des tributs énormes sur les provinces du grand empire, depuis la guerre ? on donne enseignement la langue grecque ; l'impératrice fait des traités avec l'empereur, un voyage jusqu'à la mer Noire ; s'en grave sur un arc à Cherson : *C'est ici le chemin qui conduit à Byzance*, etc.

Où, tout annonce le projet formé de marcher à cette capitale ; et tout présage une victoire issue à ce projet : tout, dans la balance des intérêts et des moyens, est à l'avantage des Russes contre les Turcs. Laissons à part ces comparaisons de population et de terrain, usées par les politiques modernes : l'étendue géographique n'est point un avantage, et les hommes ne se calculent pas comme des machines ; on oppose à la Turquie des armées de trois et quatre cent mille hommes ; mais d'abord ces assertions populaires ne soutiennent mal ; témoin ces corps de 100 et 150,000 hommes que les garnisons, pendant tout le cours de novembre, ont établis sur le Danube et près d'Odjakof, et qui se sont trouvés être de 10 à 12,000. D'ailleurs quelle force réelle auraient même 100,000 hommes, si cette multitude est mal armée, et fait la guerre sans art, sans ordre et sans discipline ? Neus craignons nous bien en état de si, à 100,000 soldats de l'empereur, nous opposions un demi-million de paysans et d'artisans enrôlés à la hâte ? Tels sont cependant les soldats turcs. La Russie, au contraire, a dans le moindre calcul 160,000 hommes de troupes régulières égales à celles de Prusse, et au moins 100,000 hommes de troupes légères. La plupart des soldats turcs n'ont jamais vu le feu ; le grand nombre des soldats russes a fait plusieurs campagnes : l'infanterie turque est absolument nulle ; l'infanterie russe est la meilleure de l'Europe. La cavalerie turque est excellente, mais seulement pour l'escarmouche ; la cavalerie russe, par sa tactique, conserve la supériorité. Les Turcs ont une attaque très-impétueuse ; mais une fois rebutés, ils ne se rallient plus ; les Russes ont la défense la plus opiniâtre, et conservent leur ordre même dans leur défaite. Le soldat turc est fatigué, mais le russe l'est aussi. L'officier russe est médiocre, mais l'officier turc est entièrement nul. Le grand vizir, général actuel, ci-devant marchand de riz en Égypte, élevé par le crédit du capitain-pacha, n'a jamais conduit d'armée ; la plupart des généraux russes ont gagné des batailles ; en marine, les Turcs ont l'avantage du nombre sur la mer Noire ; mais quoique les Russes soient de faibles marins, ils ont un avantage immense par l'art. La Turquie ne soutiendra la guerre qu'en épuisant ses provinces d'hommes et d'argent : l'impératrice, après l'avoir faite cinq années, a aboli à la paix un grand nombre d'anciens impôts. Le divan n'a que de la prébemption et de la morgue depuis vingt ans, le cabinet de Saint-Petersbourg passe pour l'un des plus dévoués de l'Europe ; enfin les Russes font la guerre pour acquiescer, les Turcs pour ne pas perdre ; si ceux-ci sont vainqueurs, ils n'iront pas à Moscou ; si ceux-là gagnent deux batailles, ils iront à Constantinople, et les Turcs seront chassés d'Europe.

À ces idées de la puissance de la Russie l'on oppose que son gouvernement despotique, comme celui des Turcs, est encore mal affermi ; que le peuple, toujours serf, reste

Alexandre, Constantin, Hélène.

engourdi dans une barbarie profonde ; que dans les classes libres il y a peu de lumières et point de moralités que malgré le bon que l'impératrice s'est donnée pour la correction d'un code, pour la réforme des lois, pour l'administration de la justice, pour l'éducation et l'instruction publique ; que malgré ces soins, dit-je, la civilisation est peu avancée ; que la nation même se refuse à y faire des progrès, et que l'on ne peut attendre d'un tel pays ni énergie, réelle, ni constance dans l'entreprise dont il s'agit, etc.

Nous avons si peu de bonnes observations sur l'état politique et civil de la Russie, qu'il est difficile de déterminer jusqu'à quel point ces reproches sont fondés : mais de peur de tomber dans l'inconvénient de la partialité, admettons-les tels qu'ils se présentent ; accordons que les Russes sont, comme l'on dit, des barbares ; mais ce sont précisément les barbares qui sont les plus propres au projet de conquête dont je parle. Ce ne furent point les plus policés des Grecs qui conquièrent l'Asie ; ce furent les grossiers montagnards de la Macédoine ; quand les Perses de Cyrus renversèrent les empires policés des Babyloniens, des Lydiens, des Egyptiens, c'étaient des sauvages couverts de peaux de bêtes féroces, et ces Romains vainqueurs de l'Italie et de Carthage, croit-on qu'ils fussent si loin d'être un peuple barbare ? Et ces Huns, ces Mogols, ces Arabes destructeurs de tant d'empires civilisés, étaient-ils des peuples polis ? Les mots abusent ; mais avec l'analyse, les idées deviennent claires, et les raisons palpables. Pour conquérir, un art suffit, l'art de la guerre ; et par son but, comme par ses moyens, cet art est moins celui de l'homme policé que de l'homme sauvage. La guerre veut des hommes avides et endurcis : on n'attaque point sans besoins ; on ne vainc point sans fatigue, et tels sont les barbares. Guerriers par l'effet de la pauvreté, robustes par l'habitude de la misère, ils ont sur les peuples civilisés l'avantage du pauvre sur le riche : le pauvre est fort, parce que sa détresse exerce ses forces ; le riche est faible, parce que sa richesse l'éperve. Pour faire la guerre, il faut, dit-on, qu'un peuple soit riche ; oui, pour la faire à la manière des peuples riches, chez qui l'on veut dans les camps toutes les aisances des villes. Mais chez un peuple pauvre, où l'on vit de peu, où chaque homme nait soldat, la guerre se fait sans beaucoup de frais ; elle s'alimente par elle-même, et l'exemple des anciens conquérants prouve, à cet égard, l'erreur des idées financières de l'Europe. Pour conquérir, il n'est pas même besoin d'esprit public, de lumières ni de mœurs dans une nation ; il suffit que les chefs soient intelligents et qu'ils aient une bonne armée ; or la meilleure est celle dont les soldats sobres et robustes joignent à l'audace contre l'ennemi l'obéissance la plus passive à leurs commandants, où tous les mouvements s'exécutent sans délai par une seule volonté, c'est-à-dire, où existe le régime despotique. Lors donc que cet état a lieu chez les Russes, ils n'en sont que plus propres au projet de conquérir. En effet, par son autorité absolue, le prince disposant de toute la nation, il peut en employer toutes les forces de la manière la plus convenable à ses vues ; d'autre part, à titre de serf, le peuple élevé dans la misère et la soumission à ses deux premières qualités de l'excellent soldat, la frugalité et l'obéissance ; il y joint une industrie précieuse, à la guerre.









plus que de celui des puissances étrangères, que nous pourrions tirer nos moyens de subsistance; et ce serait bien plus la honte du gouvernement que celle de la nation, si jamais nous avions à redouter les Autrichiens ou les Russes.

Mais, disent nos politiques, nous devons nous opposer à l'invasion de la Turquie, parce qu'il convient à notre commerce que cet empire subsiste dans son état actuel, et que si l'empereur et l'impératrice s'y établissent, ils y introduiront des arts et une industrie qui rendront les nôtres inutiles.

Avant de répondre à cette difficulté, prenons d'abord quelque idée de ce commerce, et commençons par la manière dont il se fait.

Après le commerce de la Chine et du Japon, il n'en est point qui soit embarrassé de plus d'entraves, et soumis à plus d'inconvénients, que le commerce des Européens en général, et des Français en particulier, dans la Turquie. D'abord, par une sorte de privilège exclusif, il est tout entier concentré dans la ville de Marseille: toutes les marchandises d'entrée et de retour sont obligées de se rendre à cette place, quelle que puisse être leur destination: ce n'est pas qu'il soit défendu aux autres ports de la Méditerranée et même de l'Océan d'expédier directement en Levant; mais l'obligation imposée à leurs vaisseaux de venir relâcher et de faire quarantaine à Marseille; détruit l'effet de cette permission. De toutes les raisons dont on étaye ce privilège, la meilleure est la nécessité de se précautionner contre la peste. Ce fléau, devenu endémique dans le pays des musulmans, a contraint les États chrétiens adjacents à la Méditerranée, de soumettre leur navigation à des réglemens sévères pour le commerce, mais indispensables à la sûreté des peuples: par ces réglemens, tout vaisseau venant de Turquie ou de la Barbarie, est interdit de toute communication immédiate, et mis en séquestre, lui, son équipage et sa cargaison. C'est ce que l'on appelle faire *quarantaine*; par une dénomination tirée du nombre des jours très nécessaires à purger le soupçon de contagion. D'ailleurs le temps varie depuis dix-huit jours jusqu'à plusieurs mois, selon des cas que déterminent les ordonnances. Afin que ce séquestre s'observât avec sûreté et commodité, l'on a formé des espèces de parcs enclos de hautes murailles, où les voyageurs sont reçus dans un vaste édifice et les marchandises étalées sous des hangars, où l'air les purifie: c'est ce que l'on appelle *lazarets*, *maisons de santé*, ou *trifurmeries*. Or comme ces lazarets, outre la dépense de leur construction et de leur entretien, coûtent encore des soins et des précautions extraordinaires, chaque État en a restreint le nombre le plus qu'il a été possible, afin d'ouvrir moins de portes à un ennemi aussi dangereux que la peste. Par cette raison, Toulon et Marseille sont les seuls ports de France qui aient un lazaret; et comme celui de la dernière ville est affecté à la marine militaire, celui de la seconde est le seul qui reste au commerce. Les États de Languedoc ont proposé d'en établir un à Cette; mais Marseille a si bien fait valoir l'exactitude et l'intelligence de son lazaret, si bien fait redouter l'inexpérience d'un nouveau, que l'on n'a rien osé entreprendre. Sans doute le motif de ce refus est louable, mais la chose n'en est pas moins fautive; c'est un grave inconvénient que ce séquestre, qui

consume en frais le négociant, et perd en temps précieux la marchandise; c'est une précaution odieuse que celle qui interdit à l'étranger depuis longtemps absent, l'usage de la mer et de pays barbares, qui lui interdit sa terre natale et sa maison; qui le confine dans une prison sévère; où à la vérité on ne lui refuse pas la vue de ses parents et de ses amis, mais où, par une privation qui devient plus sensible, il les voit sans pouvoir jouir de leurs embrassements; où, au lieu des bras tendus de ceux qui lui sont chers, il ne voit s'avancer à travers une double grille de fer, qu'une longue tenaille de fer qui reçoit ce qu'il veut faire passer, et avant de le remettre à la main qui l'attend, le plonge dans du vinaigre, comme pour reprocher au voyageur d'être un être impur, capable de communiquer le mort à ceux qu'il aime davantage. Et d'où viennent tant d'entraves, sinon de cet empire que l'on veut conserver? Qui jamais a vu les Ottomans venir ou parler sur la Méditerranée de lazarets et de peste? C'est avec ces barbares que nous venons ces fiévreux; ce sont eux qui, par leur stupide fanatisme, perpétuent la contagion en renouvelant ses germes: ah! ne fût-ce que par ce motif, puissent périr leurs gouvernements! puissent à leur place s'établir d'autres peuples, et que la terre et la mer soient affranchies de leur esclavage!

C'est un esclavage encore que l'existence de nos négociants dans la Turquie. Isolés dans l'enceinte de leurs kans, chaque instant leur rappelle qu'ils sont dans une terre étrangère et chez une nation ennemie. Marchent-ils dans les rues, ils lisent sur les visages des sentiments d'aversion et de mépris que nous avons nous-mêmes pour les Juifs. Par le caractère sauvage des habitants, les douceurs de la société leur sont interdites; ils sont privés même de celle du climat; parce que le vice du gouvernement rend l'habitation de la campagne dangereuse. Ils restent donc dans leurs kans, où souvent un soupçon de peste, une alarme d'émeute les tient clos comme dans une prison, et l'état des choses qui règne dans cet intérieur n'est pas propre à y rendre la vie agréable. D'abord les femmes en sont presque bannies par une loi qui ne permet qu'au conseil veuf d'y avoir la sienne, et qui lui enjoint de renvoyer en France quelconque le marié ou serait déjà marié. L'intention de cette loi a pu être bonne; les échelles n'étant le plus souvent composées que de jeunes facteurs et commis débauchés, l'on a voulu prévenir les dangers que couvrirait avec eux un homme marié: en outre, ces jeunes gens arrivant sans fortune, on a voulu les empêcher de s'arrêter en contractant des mariages nécessairement onéreux dans un pays où les femmes sont sans biens, et où l'on ne trouve le plus souvent à épouser que la fille du boulanger, du blanchisseur, ou de tout autre ouvrier de la nation. Aussi, pour abrégé cette vie de crainte, avait-on, par une autre loi, limité les résidences à dix ans, supposant que si, dans cet espace, le facteur n'avait pas fait fortune, il ne le ferait jamais. Mais à quels abus n'a-t-on pas exposé les jeunes gens dans un pays où la police interdit toute ressource par les peines les plus terribles? Au milieu de tant de privations, nos négociants prennent nécessairement des habitudes singulières, qui leur ont donné à Marseille, sous le nom de *Koadjies*, une réputation spéciale d'indolence,

C'est le terme appellatif d'un négociant quelconque en Syrie et en Égypte; il est persan, et signifie *vieillard*, *senior*.









quelconques de concourir avec nos nationaux à l'exploitation du commerce du Levant; seulement il eût devoir réserver les draps; et pour favoriser notre payigation, il spécifia que l'on ne pourrait faire les transports que sur nos bâtimens: il est vrai que depuis cette époque il a révoqué cette permission; mais on a droit de croire qu'il a bien moins cédé à sa conviction qu'aux plaintes et aux instances des résidans en Levant; car tandis qu'il a rejeté les étrangers du commerce de la Méditerranée, il les a admis avec plus d'extension à celui des Antilles et de tout l'Océan. Il est vrai aussi que les négocians de Marseille prétendent que le commerce de la Turquie est d'une espèce particulière; mais cette proposition, comme toutes celles dont ils l'appuient, a trop le caractère d'un intérêt local, et l'on pourrait lui opposer leur propre mémoire contre le privilège de la compagnie des Indes. Toute la question se réduit à savoir s'il nous est plus avantageux de faire le commerce d'une manière dispendieuse que d'une manière économique; et il sera difficile de prouver que le régime de nos échelles ne soit pas le cas de la première alternative.

Notre commerce en Levant, disent les négocians, nous oblige à établir des comptoirs, à cautionner et souder des facteurs, à entretenir des consuls et des interprètes, à subir des avanies, des pillages, des pertes occasionnées par les marchandises pestiférées; et tous ces accessoires nous constituent en de grands frais. Si l'on permet aux étrangers, et particulièrement aux naturels de Turquie, d'expédier sans notre entremise, nous ne pourrions soutenir leur concurrence; car le Turk, l'Arménien, le Grec, vivant dans leur propre pays, connaissant la langue, pénétrant dans les campagnes, fréquentant tous les marchés, ont des ressources qu'il nous est impossible d'égalier. En outre, ils n'ont ni frais de comptoirs, ni entretien de facteur, ni dépenses de consulat: enfin ils portent dans leur nourriture, leur vêtement, leurs transports, une parcimonie qui seule leur donne sur nous un avantage immense.

Mais, pourrait-on dire encore, cela même supposé, nous ne pourrions en recevoir pas moins une atteinte funeste, inévitable que les nouvelles puissances ne nous accorderont point des privilèges aussi étendus que la Porte: elles nous traiteraient pour le moins à l'égal de leurs sujets, et nous serons forcés de partager avec eux l'exploitation de leur commerce.

Ajoutez qu'après la Porte nous ne trouverons point de gouvernement qui; nous préférant à ses propres sujets, ne nous impose que 3 pour 100 de donanes, pendant qu'il exige d'eux 10 pour 100. J'avoue que l'impératrice et l'empereur ne souffriront point, comme le sultan, que nous assujétissions chez nous leurs sujets au droit extraordinaire de 20 pour 100; droit qui, dominant à nos nationaux sur eux, nous procure un avantage immense, concentré dans nos mains l'exploitation de tout le commerce. Mais cette prérogative avantageuse à quelques particuliers, l'est-elle à la masse du commerce et à nous-mêmes? la concurrence des étrangers à son exploitation est-elle un mal pour la nation, comme le prétendent les intéressés au commerce du Levant? C'est ce que nient les personnes instruites en matière de commerce, et c'est ce qu'on a vu véritablement lui-même ne paraître pas bien persuadé; car après avoir souffert par habitude l'existence de ce régime, on le voyoit dans ces dernières années, l'abroger par ses raisonnemens plausibles, et par l'ordonnance venue de la suite de l'inspection de 1777, permettre aux étrangers de vendre leurs marchandises en France, et de payer que 2 1/2 pour 100.

quelconques de concourir avec nos nationaux à l'exploitation du commerce du Levant; seulement il eût devoir réserver les draps; et pour favoriser notre payigation, il spécifia que l'on ne pourrait faire les transports que sur nos bâtimens: il est vrai que depuis cette époque il a révoqué cette permission; mais on a droit de croire qu'il a bien moins cédé à sa conviction qu'aux plaintes et aux instances des résidans en Levant; car tandis qu'il a rejeté les étrangers du commerce de la Méditerranée, il les a admis avec plus d'extension à celui des Antilles et de tout l'Océan. Il est vrai aussi que les négocians de Marseille prétendent que le commerce de la Turquie est d'une espèce particulière; mais cette proposition, comme toutes celles dont ils l'appuient, a trop le caractère d'un intérêt local, et l'on pourrait lui opposer leur propre mémoire contre le privilège de la compagnie des Indes. Toute la question se réduit à savoir s'il nous est plus avantageux de faire le commerce d'une manière dispendieuse que d'une manière économique; et il sera difficile de prouver que le régime de nos échelles ne soit pas le cas de la première alternative.

Notre commerce en Levant, disent les négocians, nous oblige à établir des comptoirs, à cautionner et souder des facteurs, à entretenir des consuls et des interprètes, à subir des avanies, des pillages, des pertes occasionnées par les marchandises pestiférées; et tous ces accessoires nous constituent en de grands frais. Si l'on permet aux étrangers, et particulièrement aux naturels de Turquie, d'expédier sans notre entremise, nous ne pourrions soutenir leur concurrence; car le Turk, l'Arménien, le Grec, vivant dans leur propre pays, connaissant la langue, pénétrant dans les campagnes, fréquentant tous les marchés, ont des ressources qu'il nous est impossible d'égalier. En outre, ils n'ont ni frais de comptoirs, ni entretien de facteur, ni dépenses de consulat: enfin ils portent dans leur nourriture, leur vêtement, leurs transports, une parcimonie qui seule leur donne sur nous un avantage immense.

Voilà précisément, répondrai-je, pourquoi il faut les employer; car il est de fait et de principe que plus le commerce se traite avec économie, plus il acquiert d'étendue et d'activité. Moins la denrée est chère, plus grande est la consommation, et par contre-coup plus grande est la production et la culture: entre le producteur et le consommateur, le négociant est une main accessoire qui n'a de droit qu'un salaire de son temps. Ce salaire accroissant le prix de la denrée, elle devient d'autant plus chère, et la consommation d'autant moindre, que le salaire l'élève davantage. L'intérêt d'une nation est donc d'employer les mains les moins dispendieuses: et notre régime actuel est l'averse de ce principe. D'abord nous payons ces frais de consulat, de comptoir, de factorerie mentionnés par les négocians. En second lieu, il est connu que les facteurs en Levant ne traitent point le commerce par eux-mêmes, mais qu'ils emploient en sous-ordre ces mêmes Grecs et Arméniens que l'on exclut; en sorte qu'il s'introduit une troisième main pour les achats et les ventes: on se plaint même à Marseille de la négligence, de l'inaction et des dépenses de ces facteurs; leurs majeurs leur reprochent de prendre les papiers turcs, de passer les jours à fumer la pipe, d'entretenir des chiens et des valets, d'avoir des pelisses et des garde-robes, etc.



rent, en nous présentant le pavillon de la Porte, que nous ne pourrions refuser de traiter à égalité.

Un seul parti est avantageux; un seul parti obvie à tous les inconvénients, convient à tous les cas, c'est de laisser le commerce libre, et d'accueillir tout ce qui se présente à Marseille. Le gouvernement vient de lever le plus grand obstacle, en prenant enfin le parti si politique et si sage de tolérer les divers cultes. Qu'après cela, les Autrichiens et les Russes conquièrent ou ne conquièrent pas, les deux cas nous sont égaux. S'ils s'établissent en Turquie, nous profiterons du bien qu'ils y feront naître : s'ils ne s'y établissent pas, nous ferons le commerce avec eux dans la mer Noire et la Méditerranée; et nous devons à cet égard seconder les efforts de la Russie pour rendre le Bosphore libre; car il est de notre intérêt plus que d'aucune autre nation de l'Europe d'attirer tout le commerce de cet empire sur la Méditerranée, puisque cette navigation est à notre porte, et que nos rivaux en sont éloignés. Et tout est en notre faveur dans ce projet, puisque les plus riches productions du Nord sont voisines de cette mer. Ces bois de marine si recherchés et qui deviennent si rares dans notre France, croissent sur le Dnieper et sur le Don; et il serait bien plus simple de les flotter par ces fleuves dans la mer Noire, que de les faire remonter par des détours immenses jusqu'à la Baltique et au port de Riga, où la navigation est interrompue par les glaces pendant six mois de l'année.

Il ne me reste plus à traiter que de quelques projets présentés au gouvernement. Depuis que les bruits d'invasion et de partage ont commencé de se répandre, depuis que l'opinion publique en a même regardé le plan comme arrêté entre l'empereur et l'impératrice, quelques personnes parmi nous, considérant à la fois la difficulté de nous opposer à cet événement, et les dommages qu'il pourrait nous apporter, ont proposé d'obvier à tous les inconvénients en accédant nous-mêmes à la ligue; et puisque nous ne pouvions empêcher nos voisins de s'agrandir, de faire servir leur puissance et leur ambition à notre propre avantage. En conséquence il a été présenté au conseil divers mémoires tendant à prouver, d'un côté, l'utilité, la nécessité même de prendre part à la conquête; de l'autre, à diriger le gouvernement dans le choix du pays qu'il doit s'approprier. Sur ce second chef, les avis ne sont pas d'accord : les uns veulent que l'on s'empare de la Morée et de Candie; les autres conseillent Candie seule, ou l'île de Chypre; d'autres enfin l'Égypte. De ces projets et de beaucoup d'autres que l'on pourrait faire, un seul, par l'éclat et la solidité de ses avantages, mérite d'être discuté, je veux dire le projet concernant l'Égypte.

Le cas arrivant, a-t-on dit ou a-t-on dû dire, que l'empereur et l'impératrice se partagent la Turquie d'Europe, un seul objet peut indemniser la France, un seul objet est digne de son ambition, la possession de l'Égypte : sous quelque rapport que l'on envisage ce pays, nul autre ne peut entrer avec lui en parallèle d'avantages. L'Égypte est le seul le plus fécond de la terre, le plus facile à cultiver, le plus certain dans ses récoltes; l'abondance n'y dépend pas, comme en Morée et dans l'île de Candie, de pluies sujettes à manquer; l'air n'y est pas malsain comme en

Chypre, et la dépopulation n'y règne pas comme dans ces trois contrées. L'Égypte, par son étendue, est égale au cinquième de la France, et par la richesse de son sol elle peut l'égaliser; elle réunit toutes les productions de l'Europe et de l'Asie, le blé, le riz, le coton, le lin, l'indigo, le sucre, le safran, etc.; et avec elle seule nous pourrions perdre impunément toutes nos colonies; elle est à la portée de la France, et dix jours conduiront nos flottes de Toulon à Alexandrie; elle est mal défendue, facile à conquérir et à conserver. Ce n'est point assez de tous ces avantages qui lui sont propres; sa possession en donne d'accessoires qui ne sont pas moins importants. Par l'Égypte nous toucherons à l'Inde; nous en dériverons tout le commerce dans la mer Rouge; nous rétablirons l'ancienne circulation par Suez, et nous ferons désertir la route du cap de Bonne-Espérance. Par les caravanes d'Abysinie, nous attirerons à nous toutes les richesses de l'Afrique intérieure, la poudre d'or, les dents d'éléphant, les gommés, les esclaves : les esclaves seuls feront un article immense; car tandis qu'à la côte de Guinée ils nous coûtent 800 liv. la tête, nous ne les payerons au Kaire que 160 liv. et nous en rassasierons nos flès. En favorisant le pèlerinage de la Mekke, nous jouirons de tout le commerce de la Barbarie jusqu'au Sénégal, et notre colonie ou la France elle-même deviendra l'entrepôt de l'Europe et de l'univers.

Il faut l'avouer, ce tableau, qui n'a rien d'exagéré, est bien capable de séduire, et peu s'en faut qu'en le traçant le cœur ne s'y laisse entraîner : mais la prudence doit guider même la cupidité; et avant de courir aux amorces de la fortune, il convient de peser les obstacles qui en séparent, et les inconvénients qui y sont attachés.

Ils sont grands et nombreux, ces inconvénients et ces obstacles. D'abord, pour nous approprier l'Égypte, il faudra soutenir trois guerres : la première, de la part de la Turquie; car la religion ne permet pas au sultan de livrer à des infidèles ni les possessions ni les personnes des vrais croyants : la seconde, de la part des Anglais; car l'on ne supposera pas que cette nation égoïste et envieuse nous voie tranquillement faire une acquisition qui nous donnerait sur elle tant de prépondérance, et qui détruirait sous peu toute sa puissance dans l'Inde; la troisième enfin, de la part des naturels de l'Égypte, et celle-là, quoiqu'en apparence la moins redoutable, serait en effet la plus dangereuse. L'on ne compte de gens de guerre que 6 ou 8,000 Mamlouks; mais si des Français, si des ennemis de Dieu et du Prophète osaient y débarquer, Turks, Arabes, paysans, tout s'armerait contre eux; le fanatisme tiendrait lieu d'art et de courage, et le fanatisme est toujours un ennemi dangereux; il règne encore dans toute sa ferveur en Égypte; le nom des Français y est en horreur, et ils ne s'y établiraient que par la dépopulation. Mais je suppose les Mamlouks exterminés et le peuple soumis, nous n'aurons encore vaincu que les moindres obstacles; il faudra gouverner ces hommes, et nous ne connaissons ni leur langue, ni leurs mœurs, ni leurs usages : il arrivera des malentendus qui causeront à chaque instant du trouble et du désordre. Le caractère des deux nations, opposé en tout, deviendra réciproquement antipathique : nos soldats scandaliseront le peuple par leur ivrognerie, le révolteront

par leur insolence envers les femmes; cet article seul aura les suites les plus graves. Nos officiers même porteront avec eux ce ton léger, exclusif, méprisant, qui nous rend insupportables aux étrangers, et ils aliéneront tous les cœurs. Ce seront des querelles et des séditions renaissantes : on châtiera, on s'envenimera, on versera le sang, et il nous arrivera ce qui est arrivé aux Espagnols dans l'Amérique, aux Anglais dans le Bengale, aux Hollandais dans les Moluques, aux Russes dans les Kouriles; nous exterminerons la nation : nous avons beaucoup vanté notre douceur, notre humanité; les circonstances font les hommes, et à la place de nos voisins nous eussions été barbares comme eux. *L'homme fort est dur et méchant, et l'expérience a prouvé sur nous-mêmes que notre joug n'était pas moins pesant qu'un autre.* Ainsi l'Égypte n'aura fait que changer de Mamlouks, et nous ne l'aurons conquise que pour la dévaster : mais alors même il nous restera un ennemi vengeur à combattre, le climat. Des faits nombreux ont constaté que les pays chauds nous sont funestes : nous n'avons pu nous soutenir dans le Milanais et la Sicile; nos établissements dans l'Inde et les Antilles nous dévolent : que sera-ce de l'Égypte? Nous y porterons notre intempérance et notre gourmandise; nous y boirons des liqueurs; nous y mangerons beaucoup de viande; en un mot, nous voudrons y vivre comme en France; car c'est un des caractères de notre nation, qu'avec beaucoup d'inconstance dans ses goûts, elle est très-opiniâtre dans ses usages. Les fièvres ardentes, malignes, putrides, les pleurésies, les dysenteries, nous tuent par milliers : année commune, l'on pourra compter sur l'extinction d'un tiers de l'armée, c'est-à-dire, de 8 à 10,000 hommes; et cela pour garder l'Égypte, il faudra au moins 25,000 hommes. A ce besoin de recruter nos troupes, joignez les émigrations qui se feront pour le commerce et la culture, et jugez de la dépopulation qui en résultera parmi nous; et cela pour quels avantages? Pour enrichir quelques individus à qui la faveur y donnera des commandements; qui n'usent de leur pouvoir que pour y amasser des fortunes scandaleuses; qui même avec de bonnes intentions ne pourront suivre aucun plan d'administration favorable au pays, parce que la défiance et l'intrigue les changeront sans cesse. Et que l'on ne dise point que l'on prévendra les abus par un nouveau régime : le passé prouve pour l'avenir. Depuis François I<sup>er</sup>, pas un seul de nos établissements n'a réussi; au Milanais, à Naples, en Sicile, dans l'Inde, à Madagascar, à Cayenne, au Mississipi, au Canada, partout nous avons échoué : Saint-Domingue même ne fait pas exception; car il n'est pas notre ouvrage; nous le devons aux Ébustiers. Croira-t-on que nous changions de caractère? On nous séduit par l'appât d'un commerce immense; et que sont des richesses qui corrompent nos mœurs? qui accroîtront nos dettes et nos impôts par de nouvelles guerres? qui en résultat se concentreront dans un petit nombre de mains? Depuis cent ans l'on a beaucoup vanté le commerce; mais si l'on examinait ce qu'il a ajouté de réel au bonheur des peuples, l'on modérerait cet enthousiasme. A dater de la découverte des deux Indes, l'on n'a pas cessé de voir des guerres sanglantes causées par le commerce, et le fer et la flamme ont ravagé les quatre parties du globe pour du poivre, de l'indigo, du sucre et

du café. *Les gouvernements ont dit aux nations qu'il s'agissait de leurs plus chers intérêts; mais les jouissances que la multitude paye de son sang, les goûta-t-elle jamais? N'ont-elles pas plutôt aggravé ses charges et augmenté sa détresse? Par un autre abus, les bénéfices accumulés en quelques mains ont produit plus d'inégalité dans les fortunes, plus de distance entre les conditions, et les liens des sociétés se sont relâchés ou dissous; l'on n'a plus compté dans chaque État qu'une multitude mendiant de mercenaires, et un groupe de propriétaires opulents : avec les grandes richesses sont venus la dissipation, les goûts dépravés, l'audace et la licence : l'émulation du luxe a jeté le désordre dans l'intérieur des familles, et la vie domestique a perdu ses charmes : le besoin d'argent plus impérieux a rendu les moyens de l'acquérir moins honnêtes, et l'ancienne loyauté s'est éteinte. Les arts agréables devenus plus importants ont fait mépriser les arts nécessaires; les campagnes se sont dépeuplées pour les villes, et les laboureurs ont laissé la charrue pour se rendre laquais ou artisans; l'aspect intérieur des États en a été plus brillant; mais la force intrinsèque s'en est diminuée : aussi n'est-il pas un seul gouvernement en Europe qui ne se trouve épuisé au bout d'une guerre de quatre ou cinq ans; tous sont obérés de dettes; et voilà les fruits des conquêtes et du commerce. Pour des richesses lointaines l'on néglige celles que l'on possède : pour des entreprises étrangères on se distrait des soins intérieurs : on acquiert des terres et l'on perd des sujets : on soude des armées plus fortes : on entretient des flottes plus nombreuses : on établit des impôts plus pesants : la culture devient plus onéreuse et diminue : les besoins plus urgents rendent l'usage du pouvoir plus arbitraire : les volontés prennent la place des lois : le despotisme s'établit, et de ce moment toute activité, toute industrie, toute force dégénère; et à un éclat passager et menteur, succède une langueur éternelle : voilà les exemples que nous ont offerts le Portugal, l'Espagne, la Hollande; et voilà le sort qui nous menace nous-mêmes, si nous ne savons profiter de leur expérience.*

Ainsi, me dira-t-on, il faudra rester spectateurs paisibles des succès de nos voisins, et de l'agrandissement de nos rivaux! Oui sans doute, il le faut, parce qu'il n'est que ce parti d'utile et d'honnête : il est honnête, parce que rompre soudain avec un allié pour devenir son plus cruel ennemi, est une conduite lâche et odieuse; il est utile, que dis-je? il est indispensable. Dans les circonstances présentes il nous est de la plus étroite nécessité de conserver la paix : elle seule peut réparer le désordre de nos affaires : le moindre effort nouveau, la moindre négligence, peuvent troubler la crise que l'on tâche d'opérer, et d'un accident passager, faire un mal irréparable. Ne perdons pas de vue qu'un ennemi jaloux et offensé nous épie : évitons donc toute distraction d'entreprises étrangères. Rassemblons toutes nos forces et toute notre attention sur notre situation intérieure : rétablissons l'ordre dans nos finances : rendons la vigueur à notre armée : réformons les abus de notre constitution : corrigeons dans nos lois la barbarie des siècles qui les ont vues naître : par là, et par là seulement, nous arrêterons le mouvement qui déjà nous entraîne : par là nous régènerons nos forces et notre consistance, et nous ressaisirons





# TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.		Pages.
NOTICE sur la vie et les écrits de C. F. Volney. . . . .	1	CHAP. IV. — Bases de la morale, du bien, du mal, du péché, du crime, du vice et de la vertu. . . . .	88
<b>LES RUINES.</b>		CHAP. V. — Des vertus individuelles. . . . .	<i>ibid.</i>
INVOCATION. . . . .	9	CHAP. VI. — De la tempérance. . . . .	89
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Le voyage. . . . .	<i>ibid.</i>	CHAP. VII. — De la continence. . . . .	90
CHAP. II. — La méditation. . . . .	10	CHAP. VIII. — Du courage et de l'activité. . . . .	91
CHAP. III. — Le fantôme. . . . .	12	CHAP. IX. — De la propreté. . . . .	92
CHAP. IV. — L'exposition. . . . .	13	CHAP. X. — Des vertus domestiques. . . . .	93
CHAP. V. — Condition de l'homme dans l'univers. . . . .	15	CHAP. XI. — Des vertus sociales; de la justice. . . . .	94
CHAP. VI. — Etat originel de l'homme. . . . .	16	CHAP. XII. — Développement des vertus sociales. . . . .	95
CHAP. VII. — Principe des sociétés. . . . .	<i>ibid.</i>	RÉPONSE DE VOLNEY AU DOCTEUR PRIESTLEY. . . . .	98
CHAP. VIII. — Source des maux des sociétés. . . . .	17	DISCOURS SUR L'ÉTUDE PHILOSOPHIQUE DES LANGUES. . . . .	103
CHAP. IX. — Origine des gouvernements et des lois. . . . .	18	AVERTISSEMENT. . . . .	<i>ibid.</i>
CHAP. X. — Causes générales de la prospérité des anciens États. . . . .	<i>ibid.</i>	§ I <sup>er</sup> . Nouveauté de cette étude chez les modernes; ignorance absolue des anciens à cet égard. . . . .	<i>ibid.</i>
CHAP. XI. — Causes générales des révolutions et de la ruine des anciens États. . . . .	20	§ II. École grecque: systèmes établis avant les faits observés. . . . .	104
CHAP. XII. — Leçons des temps passés répétées sur les temps présents. . . . .	23	§ III. École égyptienne. . . . .	<i>ibid.</i>
CHAP. XIII. — L'espèce humaine s'améliorera-t-elle? . . . . .	28	§ IV. École juive. . . . .	106
CHAP. XIV. — Le grand obstacle au perfectionnement. . . . .	30	§ V. École chrétienne. . . . .	108
CHAP. XV. — Le siècle nouveau. . . . .	32	§ VI. École philosophique: observation des faits, établie comme préliminaire indispensable à toute théorie. . . . .	110
CHAP. XVI. — Un peuple libre et législateur. . . . .	33	<b>VOYAGE EN ÉGYPTÉ ET EN SYRIE.</b>	
CHAP. XVII. — Base universelle de tout droit et de toute loi. . . . .	34	<b>ÉTAT PHYSIQUE DE L'ÉGYPTÉ.</b>	
CHAP. XVIII. — Effroi et conspiration des tyrans. . . . .	35	CHAPITRE I <sup>er</sup> . — De l'Égypte en général, et de la ville d'Alexandrie. . . . .	116
CHAP. XIX. — Assemblée générale des peuples. . . . .	36	CHAP. II. — Du Nil, et de l'extension du Delta. . . . .	118
CHAP. XX. — La recherche de la vérité. . . . .	37	CHAP. III. — De l'exhaussement du Delta. . . . .	122
CHAP. XXI. — Problème de contradictions religieuses. . . . .	41	CHAP. IV. — Des vents et de leurs phénomènes. . . . .	126
CHAP. XXII. — Origine et filiation des idées religieuses. . . . .	49	CHAP. V. — Du climat et de l'air. . . . .	128
§ I <sup>er</sup> . Origine de l'idée de Dieu: culte des éléments et des puissances physiques de la nature. . . . .	51	<b>ÉTAT POLITIQUE DE L'ÉGYPTÉ.</b>	
§ II. Second système. Culte des astres, ou sabéisme. . . . .	52	CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Des diverses races des habitants de l'Égypte. . . . .	130
§ III. Troisième système. Culte des symboles, ou idolâtrie. . . . .	53	CHAP. II. — Précis de l'histoire des Mamlouks. . . . .	133
§ IV. Quatrième système. Culte des deux principes, ou dualisme. . . . .	56	CHAP. III. — Précis de l'histoire d'Ali-bek. . . . .	138
§ V. Culte mystique et moral, ou système de l'autre monde. . . . .	58	CHAP. IV. — Précis des événements arrivés depuis la mort d'Ali-bek jusqu'en 1785. . . . .	144
§ VI. Sixième système. Monde animé, ou culte de l'univers sous divers emblèmes. . . . .	50	CHAP. V. — Etat présent de l'Égypte. . . . .	148
§ VII. Septième système. Culte de l'ÂME DU MONDE, c'est-à-dire de l'élément du feu, principe vital de l'univers. . . . .	60	CHAP. VI. — Constitution de la milice des Mamlouks. . . . .	149
§ VIII. Huitième système. MONDE-MACHINE; culte du Demiourgos, ou Grand Ouvrier. . . . .	61	§ I. Vêtements des Mamlouks. . . . .	<i>ibid.</i>
§ IX. Religion de Moïse, ou culte de l'ÂME DU MONDE (Youpiter). . . . .	62	§ II. Equipage des Mamlouks. . . . .	150
§ X. Religion de Zoroastre. . . . .	<i>ibid.</i>	§ III. Armes des Mamlouks. . . . .	<i>ibid.</i>
§ XI. Brahmisme, ou système indien. . . . .	<i>ibid.</i>	§ IV. Education et exercices des Mamlouks. . . . .	151
§ XII. Boudisme, ou système mystique. . . . .	63	§ V. Art militaire des Mamlouks. . . . .	<i>ibid.</i>
§ XIII. Christianisme, ou culte allegorique du soleil. . . . .	<i>ibid.</i>	§ VI. Discipline des Mamlouks. . . . .	152
CHAP. XXIII. — Identité du but des religions. . . . .	66	§ VII. Mœurs des Mamlouks. . . . .	<i>ibid.</i>
CHAP. XXIV. — Solution du problème des contradictions. . . . .	69	§ VIII. Gouvernement des Mamlouks. . . . .	153
NOTES servant d'éclaircissements et d'autorités à divers passages du texte. . . . .	71	CHAP. VII. . . . .	<i>ibid.</i>
<b>LA LOI NATURELLE.</b>		§ I. État du peuple en Égypte. . . . .	<i>ibid.</i>
AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR. . . . .	83	§ II. Misère et famine des dernières années. . . . .	154
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — De la loi naturelle. . . . .	<i>ibid.</i>	§ III. État des arts et des esprits. . . . .	156
CHAP. II. — Caractères de la loi naturelle. . . . .	84	CHAP. VIII. — Etat du commerce. . . . .	157
CHAP. III. — Principes de la loi naturelle par rapport à l'homme. . . . .	86	CHAP. IX. — De l'isthme de Suez, et de la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée. . . . .	<i>ibid.</i>
		CHAP. X. — Des douanes et des impôts. . . . .	160
		Du commerce des Francs au Kaire. . . . .	<i>ibid.</i>
		CHAP. XI. — De la ville du Kaire. . . . .	162



	Pages.
Population du Kaire et de l'Égypte. . . . .	162
CHAP. XII. — Des maladies de l'Égypte. . . . .	163
§ I. De la perte de la vue. . . . .	<i>ibid.</i>
§ II. De la petite-vérole. . . . .	164
§ III. De la peste. . . . .	166
CHAP. XIII. — Tableau résumé de l'Égypte. . . . .	167
Des exagérations des voyageurs. . . . .	169
CHAP. XIV. Des ruines et des pyramides. . . . .	<i>ibid.</i>
Note. . . . .	173

## ÉTAT PHYSIQUE DE LA SYRIE.

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Géographie et histoire naturelle de la Syrie. . . . .	181
§ I. Aspect de la Syrie. . . . .	<i>ibid.</i>
§ II. Des montagnes. . . . .	182
§ III. Structure des montagnes. . . . .	184
§ IV. Volcans et tremblements. . . . .	<i>ibid.</i>
§ V. Des sauterelles. . . . .	185
§ VI. Qualités du sol. . . . .	<i>ibid.</i>
§ VII. Des rivières et des lacs. . . . .	<i>ibid.</i>
§ VIII. Du climat. . . . .	186
§ IX. Qualités de l'air. . . . .	188
§ X. Qualités des eaux. . . . .	189
§ XI. Des vents. . . . .	<i>ibid.</i>
CHAP. II. — Considérations sur les phénomènes des vents, des nuages, des pluies, des brouillards et du tonnerre. . . . .	190

## ÉTAT POLITIQUE DE LA SYRIE.

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Des habitants de la Syrie. . . . .	196
CHAP. II. — Des peuples pasteurs ou errants de la Syrie. . . . .	198
§ I. Des Turkmans. . . . .	<i>ibid.</i>
§ II. Des Kourdes. . . . .	<i>ibid.</i>
§ III. Des Arabes bedouins. . . . .	199
CHAP. III. — Des peuples agricoles de la Syrie. . . . .	208
§ I. Des Ansârié. . . . .	<i>ibid.</i>
§ II. Des Maronites. . . . .	210
§ III. Des Druzes. . . . .	215
§ IV. Du gouvernement des Druzes. . . . .	221
§ V. Des Motouâls. . . . .	225
CHAP. IV. — Précis de l'histoire de Dâher, fils d'Omar, qui a commandé à Acre depuis 1750 jusqu'en 1776. . . . .	227
CHAP. V. — Distribution de la Syrie par pachalicks, selon l'administration turke. . . . .	236
CHAP. VI. Du pachalik d'Alep. . . . .	237
CHAP. VII. — Du pachalik de Tripoli. . . . .	242
CHAP. VIII. — Du pachalik de Saïde, dit aussi d'Acre. . . . .	245
CHAP. IX. — Du pachalik de Damas. . . . .	259
CHAP. X. — De la Palestine. . . . .	275
CHAP. XI. — Résumé de la Syrie. . . . .	281
CHAP. XII. — Gouvernement des Turks en Syrie. . . . .	283
CHAP. XIII. — De l'administration de la justice. . . . .	287
CHAP. XIV. — De l'influence de la religion. . . . .	288
CHAP. XV. — De la propriété et des conditions. . . . .	290
CHAP. XVI. — Etat des paysans et de l'agriculture. . . . .	291
CHAP. XVII. — Des artisans, des marchands et du commerce. . . . .	292
CHAP. XVIII. — Des arts, des sciences et de l'ignorance. . . . .	296
CHAP. XIX. — Des habitudes et du caractère des habitants de la Syrie. . . . .	301

## RECHERCHES NOUVELLES SUR L'HISTOIRE ANCIENNE.

PRÉFACE. . . . .	310
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Période des rois juifs. . . . .	311
CHAP. II. — Durée des juges. . . . .	318
CHAP. III. — Secours fournis par Flavius Josephus. . . . .	323
CHAP. IV. — Y a-t-il eu un cycle sabbatique? . . . . .	325
CHAP. V. — Des temps antérieurs à Moïse et des livres attribués à ce législateur. . . . .	327

	Pages.
CHAP. VI. — Passages du Pentateuque, tendants à indiquer en quel temps et par qui cet ouvrage a été ou n'a pas été composé. . . . .	328
CHAP. VII. — Époque de l'apparition du Pentateuque. . . . .	330
CHAP. VIII. — Suite des preuves. . . . .	333
CHAP. IX. — Problèmes résolus par l'époque citée. . . . .	336
CHAP. X. — Suite du précédent. . . . .	339
CHAP. XI. — Examen de la Genèse en particulier. . . . .	342
CHAP. XII. — Du déluge. . . . .	343
CHAP. XIII. — De la tour de Babel, ou pyramide de Bel à Babylone. . . . .	347
CHAP. XIV. — Du personnage appelé Abraham. . . . .	349
CHAP. XV. — Des personnages antédiluviens. . . . .	353
CHAP. XVI. — Mythologie d'Adam et d'Ève. . . . .	356
CHAP. XVII. — Mythologie de la création. . . . .	359
CHAP. XVIII. — Examen du chapitre 10 de la Genèse, ou système géographique des Hébreux. . . . .	366
CHAP. XIX. — Division de Sem. . . . .	372

## CHRONOLOGIE DES ROIS LYDIENS.

§ I <sup>er</sup> . . . . .	385
§ II. Solution de quelques difficultés. . . . .	401
REMARQUES sur la traduction de M. LARGHER. . . . .	406

## CHRONOLOGIE D'HÉRODOTE.

## EMPIRE ASSYRIEN DE NINIVE.

§ I. Sa durée. Hérodote et Ktesias opposés quant au temps, mais non quant aux faits. . . . .	409
§ II. Idée générale de l'empire assyrien, selon Ktesias, en Diodore, livre II, page 11 et suivantes, édition de Wesseling. . . . .	411
§ III. Exposé d'Hérodote. . . . .	416
§ IV. Calculs d'Hérodote comparés à ceux des Hébreux; dissonance qui en résulte. . . . .	418
§ V. Solution de la difficulté. . . . .	420
§ VI. Coup d'œil sur l'histoire des manuscrits juifs. . . . .	421
§ VII. Monument arménien confirmatif de notre solution. . . . .	423
§ VIII. Analyse de la liste mêlée de Ktesias. . . . .	425
§ IX. Époque de la guerre de Troie, selon les Assyriens et les Phéniciens. . . . .	427
§ X. Examen de la liste assyrienne de Ktesias. . . . .	431
§ XI. Chronologie des Arabes homériques, favorable au plan d'Hérodote. . . . .	437

CHRONOLOGIE des rois de Perse, cités par les Orientaux modernes, sous le nom de <i>dynastie Pisdhad</i> et <i>Kéan</i> . — Époques de Zohâk, de Férioun et du législateur Zerdoust, dit Zoroastre. . . . .	443
§ I. Époques du législateur Zoroastre. . . . .	<i>ibid.</i>
§ II. Récit des Parses sur Zoroastre. . . . .	445
§ III. Vie de Zoroastre. . . . .	450
§ IV. Des anciens rois de Perse, selon les Orientaux modernes. . . . .	459
§ V. Dynastie Kéan ou Kaïân. . . . .	461
§ VI. Dynastie Piche-dâd. . . . .	464

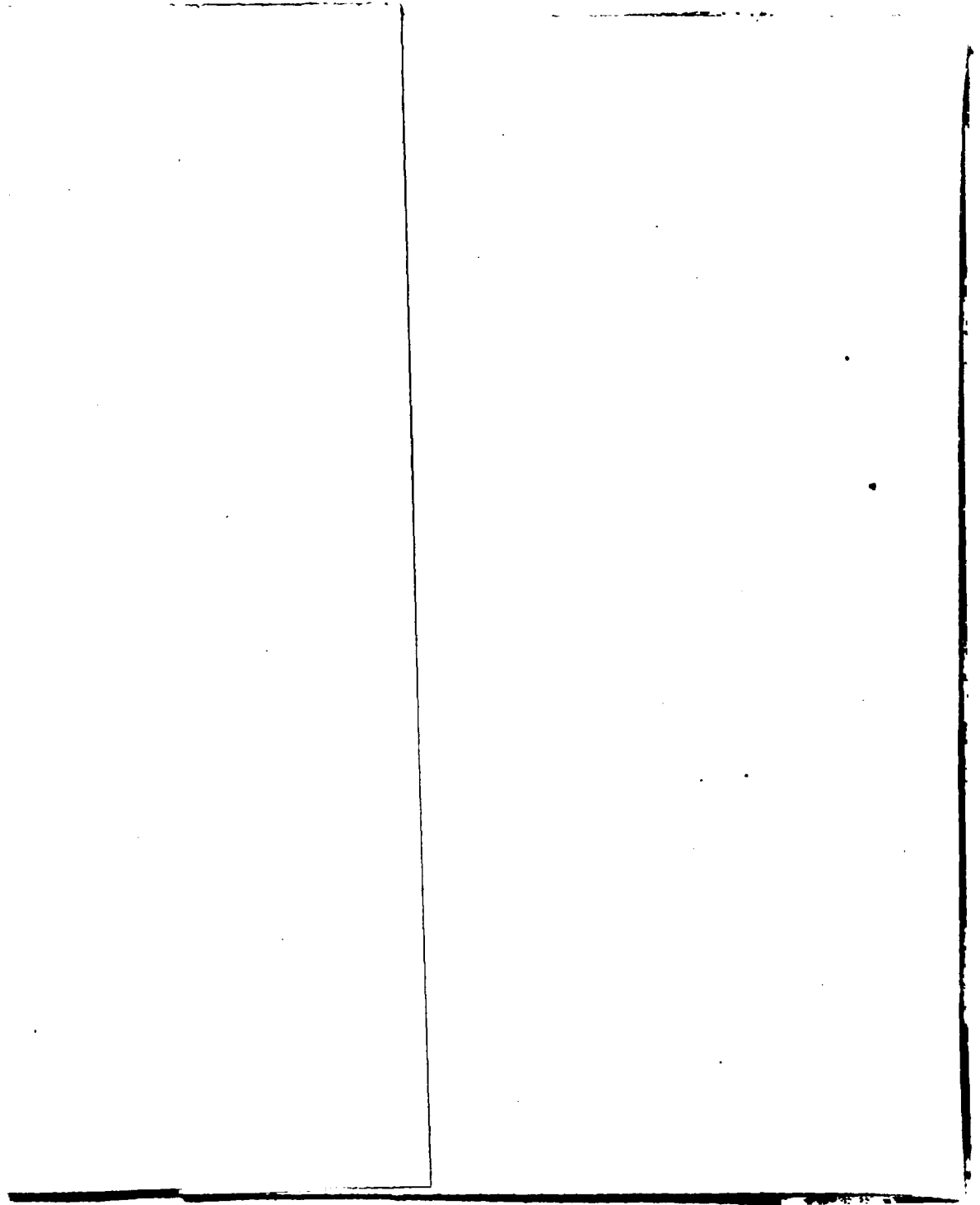
## CHRONOLOGIE DES BABYLONIENS.

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Fondation de Babylone. . . . .	469
Liste chronologique des rois de Juda. . . . .	<i>ibid.</i>
<i>Idem</i> des rois chaldéens de Babylone. . . . .	<i>ibid.</i>
CHAP. II. — Récit de Ktesias. — Système assyrien. . . . .	471
CHAP. III. Récit de Béroze et de Mégasthènes. — Système chaldéen. . . . .	473
CHAP. IV. — Autorités respectives de Béroze et de Ktesias, comparées et appréciées. . . . .	475
CHAP. V. — Récit d'Hérodote. . . . .	477
CHAP. VI. — Résultat. . . . .	<i>ibid.</i>
CHAP. VII. — Dimension des principaux ouvrages de Babylone. . . . .	481

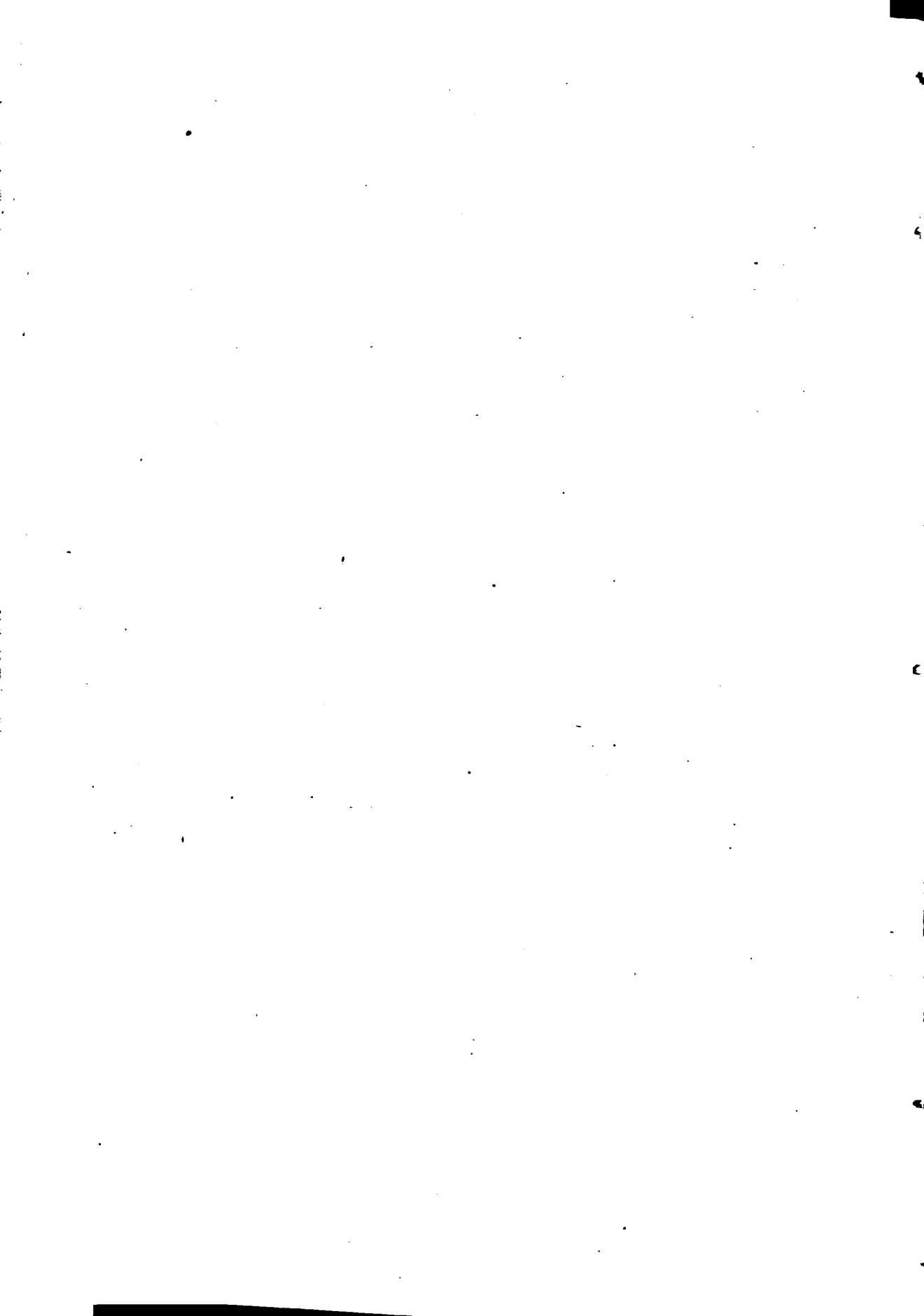












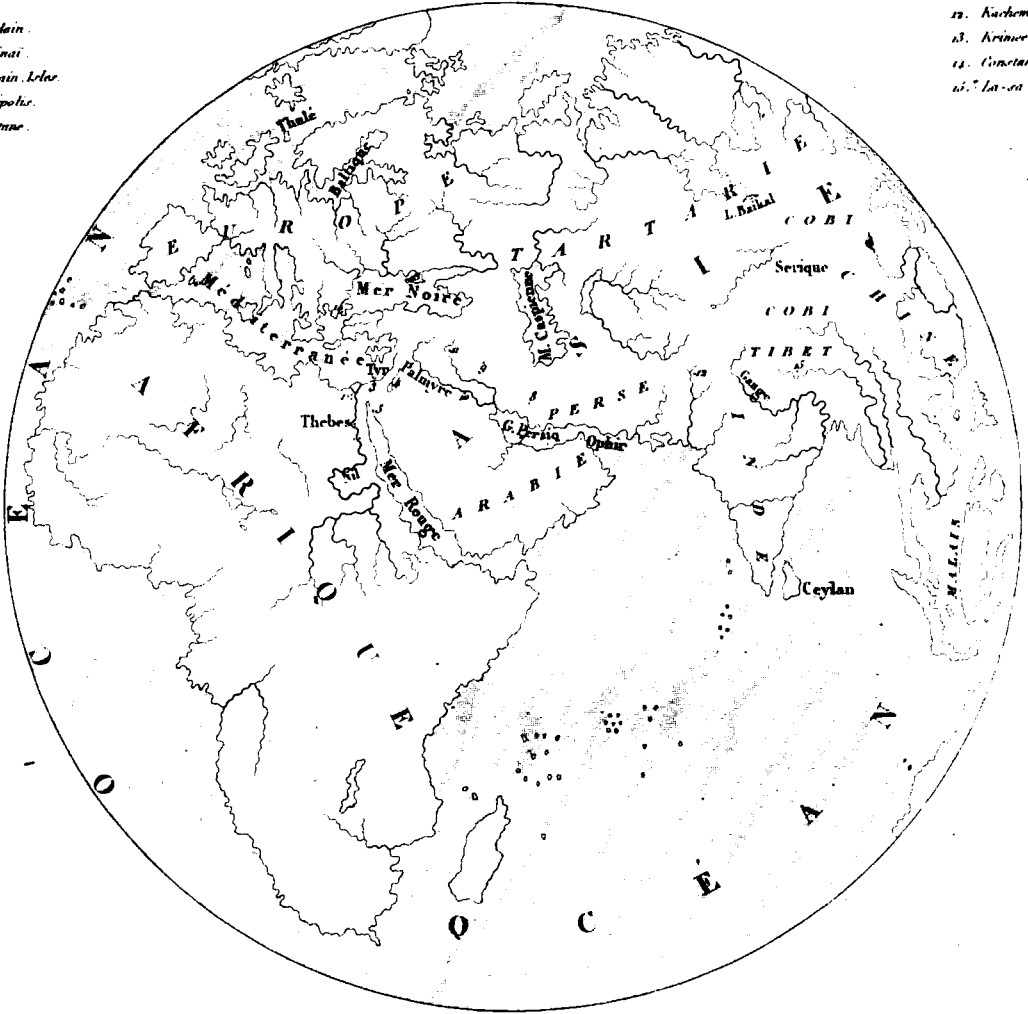






1. Pyramides.
2. Gize.
3. Jourdain.
4. M. Sinai.
5. Bahruin. Lelce.
6. Persepolis.
7. Khabonne.

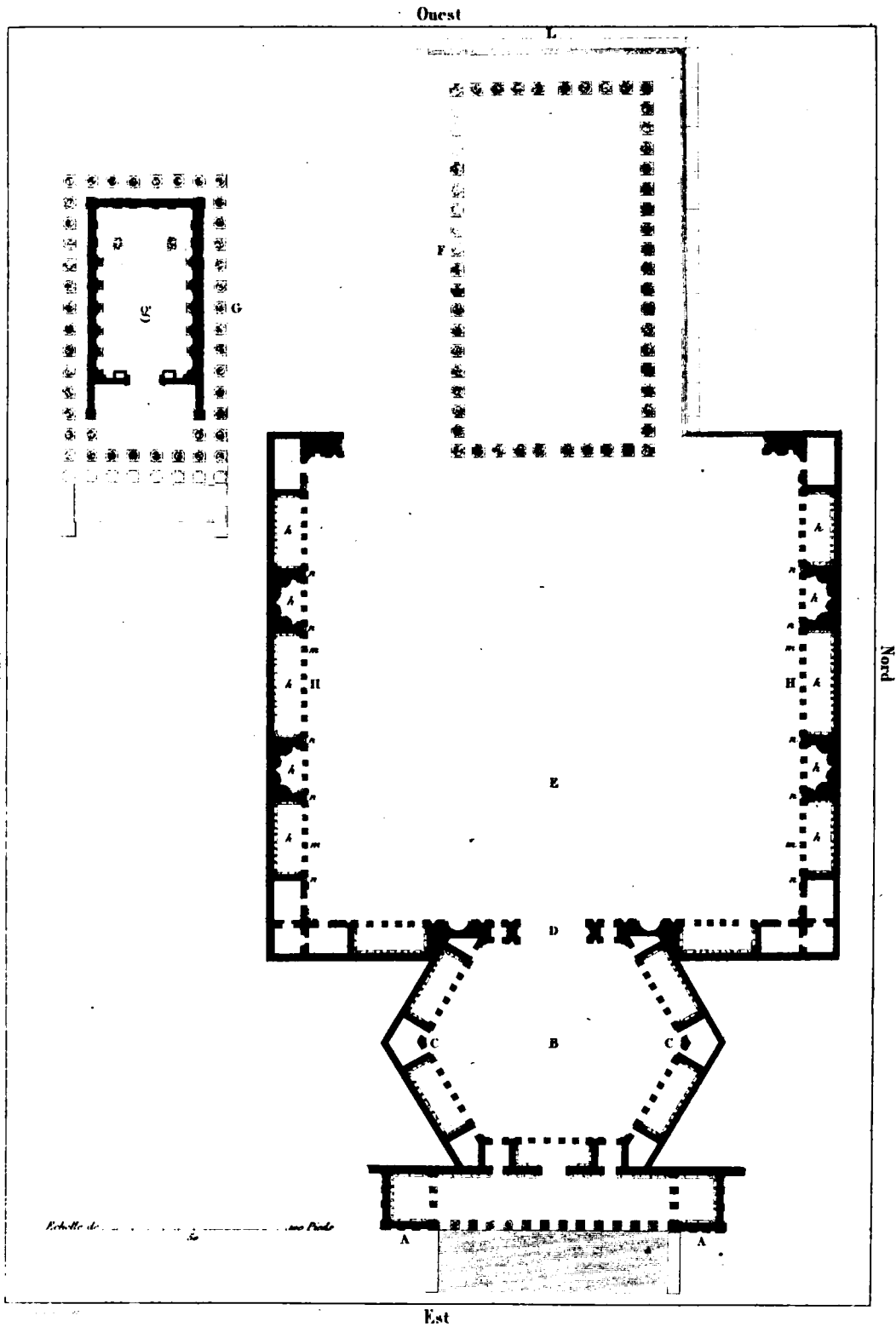
10. Babylone.
11. Vinze.
12. Kachemir.
13. Arinze.
14. Constantinople.
15. La-za.











PLAN DU TEMPLE DU SOLEIL A BALBEK.







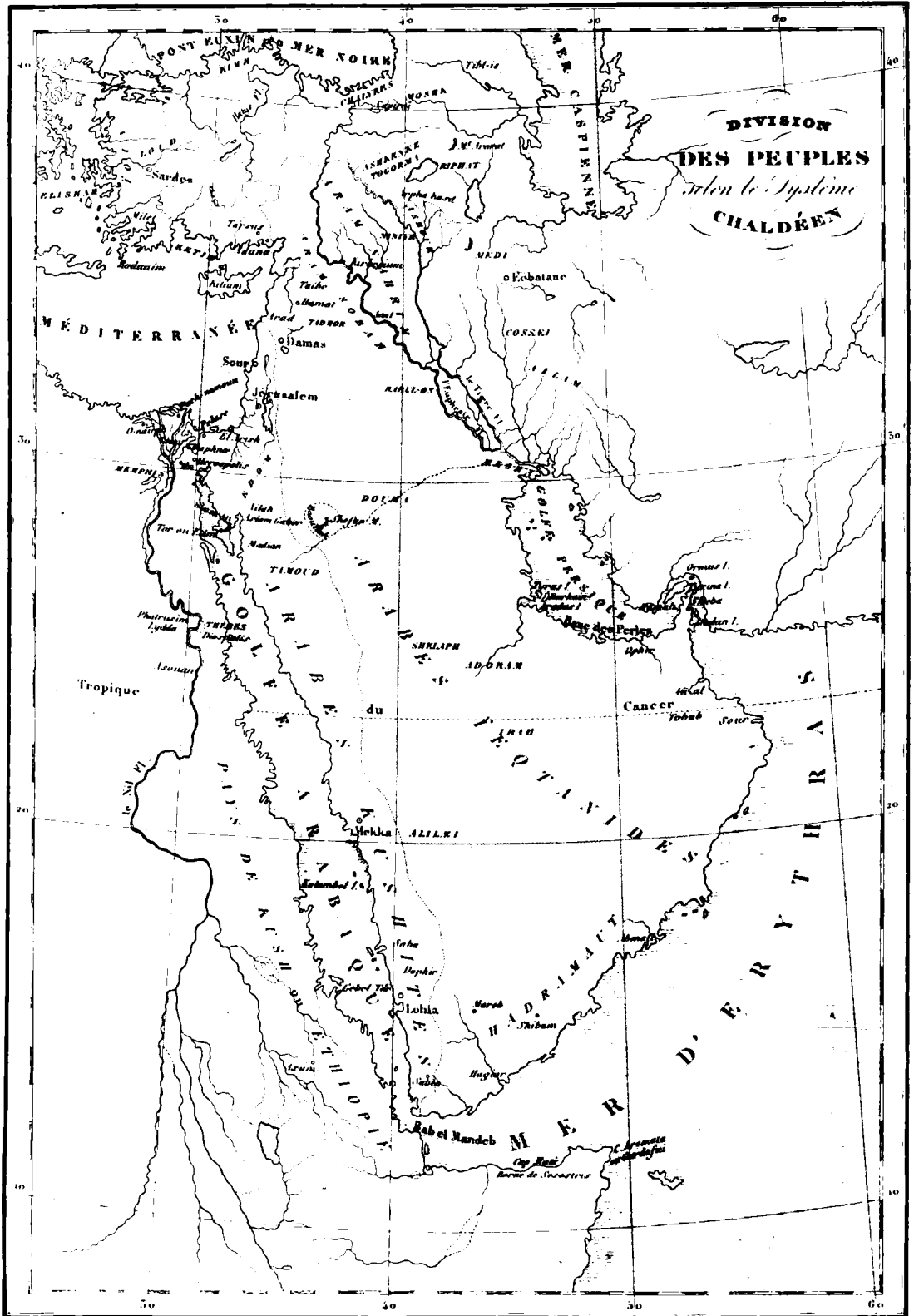




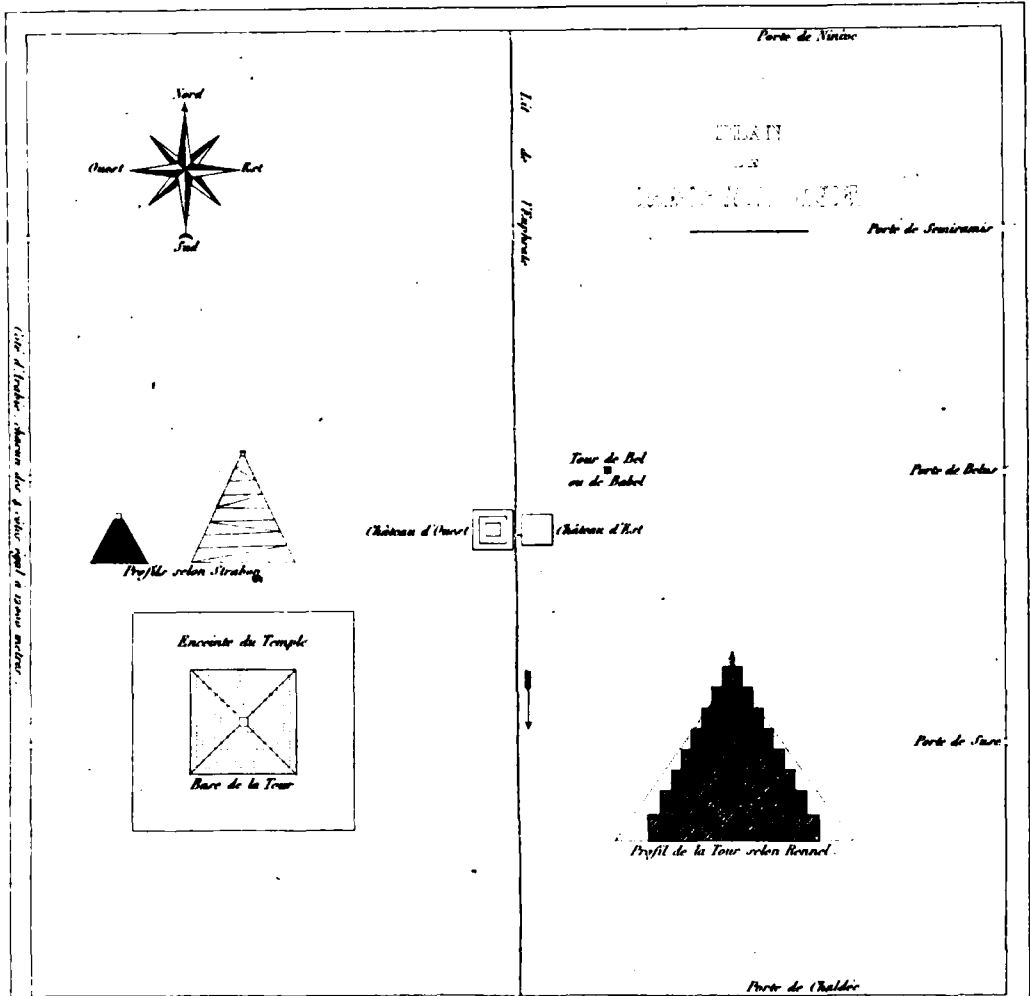












ZODIAQUE DE DENDERA

